

Maison Familiale Rurale

2, rue de la Cape – Saint Loup Sur Thouet

79600 SAINT LOUP LAMAIRE

☎ 05-49-64-60-46

☎ 05-49-64-83-38

✉ mfr.st-loup@mfr.asso.fr



CENTRE DE FORMATION PAR ALTERNANCE / CFA

- 4^{ème} et 3^{ème}
- Snde BAC Pro Prod .Agri.
- Snde BAC Pro Nature-
Jardin-Paysage-Forêt
- Bac Pro Conduite et
Gestion des Entreprises
Agricoles
- Bac Pro Gestion des
Milieux Naturels et de la
Faune
- Accueil de groupes
- Technicien Agricole
Maraichage / Arbo

APPRENTISSAGE

- Bac Pro Conduite et
Gestion des Entreprises
Agricoles

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage introduite par la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié les règles applicables à l'ensemble du financement de la formation professionnelle.

Désormais les entreprises doivent verser :

- Une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (**CUFPA**) comprenant la contribution FPC et 87 % Taxe Apprentissage.
- Puis un « solde 13% » de la taxe d'apprentissage, directement aux écoles habilitées (figurant sur les listes d'habilitation préfectorales).

La MFR est habilitée à percevoir ce « solde de 13% ». Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur.

Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai.

CODE UAI :0790988V

MFR de St Loup sur Thouet

Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 :

⇒ La masse salariale de 2019 X **0,68 % (taxe apprentissage)** X 13% =

⇒ Ce solde doit être versé à une école habilitée comme la MFR de St Loup.

Les CFA ne peuvent recevoir directement le « solde 13% ». Seuls les versements en nature à un CFA peuvent se déduire du « solde 13% » (uniquement des matériaux/matériels pédagogiques)

⇒ Un **calculateur** est mis à votre disposition par le réseau des MFR. Il est à votre disposition :

<http://mfr-saintloup.fr> « Espace Pro » / « Taxe Apprentissage » bas de page « simulateur »

ENGAGEMENT DE VERSEMENT de la Taxe d'Apprentissage 2020 vers la MFR de St Loup sur Thouet

Votre entreprise (a remplir)

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Tel : Mail :

Montant du versement : €

Montant versé en don en nature à un CFA (éventuellement) : €

Nom-Prénom

Signature

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

Par mail : mfr.st-loup@mfr.asso.fr ou par courrier à **MFR St Loup, 2 route de la Cape, 79600 St LOUP LAMAIRE**

Pour toutes informations complémentaires **nous contacter par téléphone au 05 49 64 60 46**